

Le FCPE Agrica Epargne Obligataire est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 2 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 65% Bloomberg Eur Agg Treas. TR + 35% €STR).

Agrica Epargne Obligataire est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Siel Bleu

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion

Alexis BOUNIF Gérant Multigestion

Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque SRI *



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →

* Indicateur de risque (SRI) :

L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas « sans risque ».

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A) 33,55

Actif net portefeuille (EUR) 12 517 249,22

Date de création 14 mai 2013

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000109419

Devise EUR

Durée de placement recommandée 2 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 0,40%

Frais de gestion indirects maximum 0,85%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité 2,88%

Volatilité indice 3,14%

Tracking error 0,51%

Alpha de Jensen 0,59%

Ratio de Sharpe 0,00

Ratio d'information 1,27

Sensibilité 4,56

Performances nettes de frais 28/01/2025 (source: AGRICA Epargne)

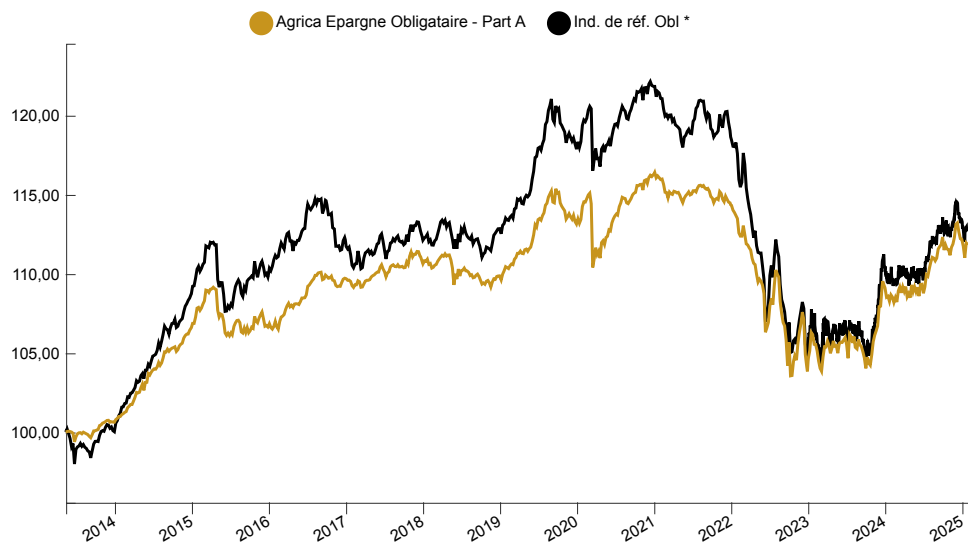
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	-0,29%	-0,29%	2,92%	-1,62%	-2,11%
Ind. de réf. *	-0,48%	-0,48%	2,79%	-4,62%	-5,48%
Écart	0,19%	0,19%	0,13%	3,01%	3,38%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2024	2023	2022	2021	2020
Part A	2,67%	5,21%	-9,20%	-1,64%	2,76%
Ind. de réf. *	2,57%	5,85%	-11,99%	-2,45%	3,05%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



* Historique des Indices de Référence Obligataire :

Jusqu'au 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'Eonia

A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Euro MTS Global coupons réinvestis + 35% de l'€STR

* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence : 65% de l'indice Bloomberg Eur Agg Treas. Tr + 35% de l'€STR

Les marchés

Avec une hausse de +7.3% en janvier, le MSCI EMU s'est démarqué, profitant du bon début de la saison des publications annuelles en Europe. C'est le cas des secteurs de la technologie et de la finance notamment où nous pouvons d'ores et déjà souligner la qualité des résultats de plusieurs grandes entreprises.

Les marchés européens ont également bénéficié de l'amélioration de la conjoncture macroéconomique en Allemagne, où les directeurs d'achat du secteur manufacturier sont apparus plus optimistes qu'ils ne l'étaient en fin d'année dernière. Ainsi, après deux mois de contraction, le PMI composite européen est repassé en territoire d'expansion en janvier.

Du côté des actions américaines, après une très bonne année 2024, les indices ont sous-performé leur homologue européen sur le mois. Le S&P 500 réalise une performance de +2.8% (en USD) tandis que le Nasdaq affiche une progression +1.7% (en USD).

Sur les marchés obligataires, les taux souverains ont une nouvelle fois atteint les niveaux historiques de la fin 2023. Le rendement du Treasury américain a touché les 4.80% tandis que celui de l'OAT française a frôlé les 3.50%, ils se sont tous deux fortement détendus par la suite, terminant respectivement le mois autour de 4.5% et 3.2%.

En fin de mois ont eu lieu les réunions des Banques Centrales, d'abord aux Etats-Unis puis en Zone Euro.

La Réserve Fédérale a, comme prévu, laissé sa fourchette de taux directeurs inchangée, située entre 4.25% et 4.50%. Durant son allocution, J. Powell a continué d'indiquer la nécessité de constater davantage de progrès sur l'inflation pour aller plus loin dans les baisses de taux directeurs, la posture reste donc attentiste.

Du côté de la BCE, la décision d'abaisser les taux directeurs de 25 points de base a été prise à l'unanimité, portant le taux de dépôt à 2.75%, conformément aux attentes.

Par ailleurs le risque de guerre commerciale, prônée jusque-là par le président américain, est un facteur non négligeable qui rendra le contexte économique d'autant plus incertain.

Les publications de résultats d'entreprises vont s'accélérer en février et permettront d'obtenir plus de visibilité sur la trajectoire des bénéfices pour l'année 2025.

Les opérations

L'allocation n'a pas été modifiée durant le mois.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux marchés obligataires est inférieure à l'indice de référence (62.5% contre 65%) tandis que l'exposition aux marchés monétaires est surpondérée (36.5% contre 35%).

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (80%), des obligations d'entreprises (12%) et des obligations convertibles (8%) complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche monétaire est composée de fonds de performance absolue (44%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (16%) ainsi que de fonds monétaires (40%).

Les performances

Sur la période s'étendant du 31 décembre au 28 janvier, le FCPE réalise une performance de -0.29% contre -0.48% pour son indice de référence.

Les poches obligataire et monétaire surperforment.

Au sein de la poche obligataire, les principaux contributeurs à la performance relative sont les fonds d'obligations convertibles à l'instar de Groupama Europe Convertibles (+1.5%) et Covéa Obligations Convertibles (+1.4%). A l'inverse les pires contributeurs sont les fonds investis sur les obligations souveraines européennes tels que Amundi Euro Government Bond (-0.9%) et Astria (-0.85%) qui sont pénalisés par la remontée des taux souverains.

Au sein de la poche monétaire, le principal contributeur à la performance relative est DNCA Alpha Bonds (+1.05%). A l'inverse les fonds Lazard Credit Opportunities (-0.1%) et Candriam Bonds Credit Opportunities (+0.2%) contribuent négativement.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

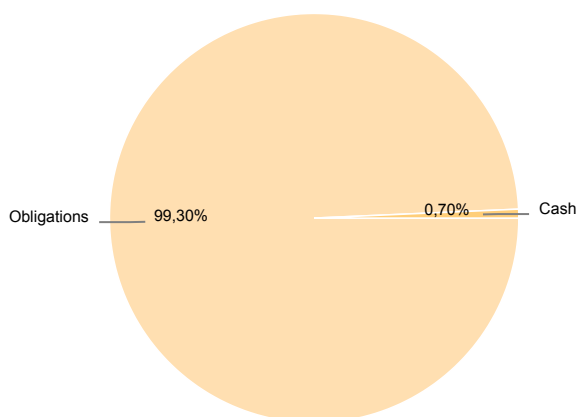
Nombre de lignes

15

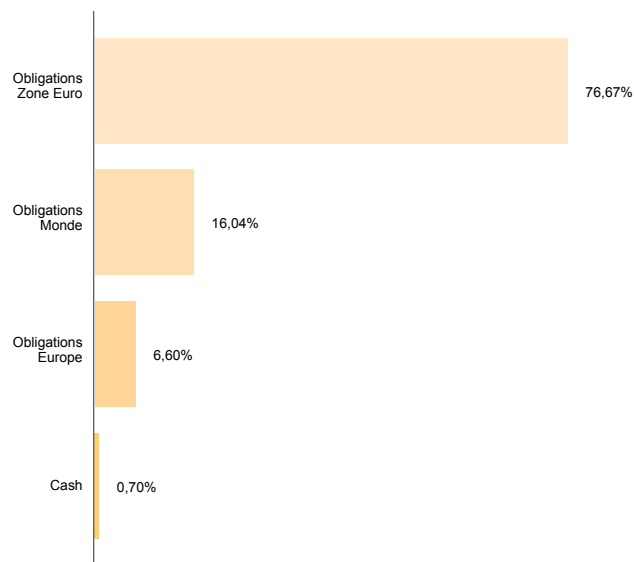
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	16,39
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	14,57
AMUNDI-IND JPMORG EMU GV-IEC	Obligations Zone Euro	12,54
VANGUARD-EUR GV BND IDX-EURA	Obligations Zone Euro	11,28
SCHELCHER SHORT TERM ESG-C	Obligations Zone Euro	6,03
CANDR BONDS-CRED OPPORT-I-C	Obligations Monde	6,01
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	Obligations Monde	5,76
OSTRM SOUVERAIN EUR-ICEUR	Obligations Zone Euro	5,53
AM EURO GOV BOND 7-10Y-ETF A	Obligations Zone Euro	4,59
LAZARD CREDIT OPP I-PVC EUR	Obligations Monde	4,27

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA

21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00

RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clefs (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. **LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES.** Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 28/01/2025.